
**Accréditation des offres de formation de Licence en Sciences
Infirmières et en Sciences Obstétricales de l'Institut National
Médico-Sanitaire du Bénin : chemin parcouru et leçons apprises**

André Otti *
Fulbert Montcho Agbassa
Dado Marcelline Oloukoi
Steve Jonny Hountondji Logo
Adnette Ahounou
Innocentia Adote Attignon
Théodore Soussia
Lydie Hounnou
Wilfred Agbéléte
Esther Leslie Agbo
Dieu donné Gnonlonfoun
Christiane Aguemou Tchabu
Joop Clappers
Nikiéma Ouindinda
Lisette Odoulami Yehouessi
&
Sidonie Hounnou Tchabi

Résumé

Introduction : Pour améliorer la qualité de formation des Infirmiers et Sage-Femmes, agents de première ligne de tout système de santé, l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) a procédé à l'accréditation par le CAMES, de ses Offres de Formation (OF) de Licence en Sciences Infirmières et en Sciences Obstétricales (SIO). **Objectif :** Décrire le processus

*Université de Liège (Belgique), androtti@ymail.com ; drandreotti74@gmail.com

d'accréditation des OF en mettant en exergue, [le processus suivi](#) et les leçons apprises. **Méthode :** Après création d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité, les OF ont été réactualisées selon les directives du guide de codification de l'Unité d'Enseignement et de l'Elément Constitutif, version de février 2016 du REESAO. Leur auto-évaluation a été effectuée de juillet à décembre 2018 à l'aide du Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'OF des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, version révisée de mars 2018, domaine A comportant cinq champs, 17 références, 82 critères et 99 preuves à fournir, suivie d'évaluation externe par des experts du CAMES. **Résultats :** les OF étaient validées par le Comité Technique de Validation des OF de l'UAC (décisions rectores N°062 et N°063-18/UAC/SG/VR-AA/SE-CTVOF/SEOU). [Soixante-dix-sept](#) preuves exigées par le CAMES étaient disponibles. Des actions principales étaient menées (création d'une Cellule d'Accueil et d'Aide aux Etudiants et d'une Cellule de Communication Interne et Externe de l'INMeS ; conception des documents de politique d'évaluation des OF, des enseignements par les étudiants et des apprentissages en SIO ; du livret d'accueil de l'étudiant et de supports de communication sur les objectifs des stages) afin de rendre disponible, les 22 preuves manquantes. Enfin, les OF ont été accréditées par le CAMES (Arrêté N°00124/2020/CAMES/SG/SS). **Conclusion :** L'accréditation a permis de porter un regard critique sur les pratiques pédagogiques et le système de management du dispositif de formation de l'INMeS. Sa réussite nécessite une volonté institutionnelle, l'implication des parties prenantes et l'appui des partenaires techniques et financiers.

Mots-clés : [Sciences Infirmières](#) ; [Sciences Obstétricales](#) ; Accréditation ; Autoévaluation ; Offre de formation ; [Evaluation externe](#) ; Bénin.

Abstract

Introduction : To improve the quality of training of Nurses and Midwives, front-line agents of any health system, the National Medical-Health Institute (INMeS) of the University of Abomey-Calavi (UAC) carried out the accreditation by CAMES of its Training Offers (OF) of

License in Nursing Sciences and Obstetric Sciences (SIO). **Objective :** Describe the OF accreditation process by highlighting the process followed and the lessons learned. **Method :** After creation of an Internal Quality Assurance Unit, the OFs were updated according to the directives of the coding guide for the Teaching Unit and the Constitutive Element, February 2016 version of the REESAO. Their self-assessment was carried out from July to December 2018 using the CAMES Quality Reference for the evaluation of the OF of higher education and research establishments, revised version of March 2018, domain A comprising five fields, 17 references, 82 criteria and 99 proofs to provide, followed by external evaluation by CAMES experts. **Results :** the OFs were validated by the Technical Committee for Validation of OFs of the UAC (rectoral decisions No. 062 and No. 063-18/UAC/SG/VR-AA/SE-CTVOF/SEOU). Seventy-seven pieces of evidence required by CAMES were available. Main actions were carried out (creation of a Student Reception and Support Unit and an INMeS Internal and External Communication Unit ; design of OF evaluation policy documents, lessons learned by the students and learning in SIO ; the student welcome booklet and communication materials on the objectives of the internships) in order to make the 22 missing proofs available. Finally, the OFs were accredited by CAMES (Order No. 00124/2020/CAMES/SG/SS). **Conclusion :** Accreditation made it possible to take a critical look at the teaching practices and the management system of the INMeS training system. Its success requires institutional will, the involvement of stakeholders and the support of technical and financial partners.

Keywords : Nursing ; Obstetric Sciences; Accreditation; Self evaluation ; Training offer ; External evaluation; Benin.

Introduction

La qualité des soins de santé en général et, des soins infirmiers et obstétricaux en particulier, est d'une importance stratégique pour optimiser l'efficacité du système de santé d'un pays. La sécurité des

patients qui dépend de la qualité de ces soins, est devenue d'ailleurs un critère de choix pour analyser la performance d'un système de santé (Secrétariat International des Infirmières et Infirmiers de l'Espace Francophone-SIDIIEF 7). Tout ceci dépend, en majorité, de la qualité des ressources humaines en santé, notamment les Infirmiers et les Sages-Femmes qui constituent des agents de santé de première ligne de tout système de santé.

Pour accompagner cette vision de promotion de la qualité des soins et de la sécurité des patients devenues de nos jours, des priorités mondiales, l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin a amorcé, depuis 2005, une réforme de son système de formation initiale en Sciences Infirmières et Obstétricales (SIO). Cette réforme vise à améliorer la pertinence et l'efficacité de l'offre de formation en permettant au secteur de la santé du Bénin de disposer en permanence, en effectif suffisant, des Infirmiers et des Sages-Femmes compétents et motivés pour une prise en charge holistique de la santé de l'individu, de la famille et de la communauté (AGEFIC 12). Ainsi, de profonds changements ont été observés dans le processus de formation des Infirmiers et des Sages-Femmes notamment : l'adoption du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et de l'Approche Par les Compétences (APC) qui est devenue le nouveau cadre de référence en pédagogie, le développement continu des compétences des formateurs au grade académique de Doctorat (Ph. D) et, le pilotage de l'INMeS dans une logique de performance globale, plus respectueuse des parties prenantes. Mieux, l'INMeS nourrit l'ambition d'être un centre d'excellence en matière de formation des Infirmiers et des Sages-Femmes dans l'espace de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). C'est dans cette vision qu'il a procédé à l'accréditation par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) de ses offres de

formation de Licence Professionnelle en SIO. Cet article vise à décrire ce processus d'accréditation tout en mettant en exergue, les leçons apprises.

Méthode

Un dispositif d'Assurance Qualité a été mis en place par la création d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS 1-2). Structure de base de la démarche qualité, cette cellule a pour mission principale de contribuer à la rédaction et la mise en œuvre de la politique d'Assurance Qualité de l'INMeS et d'en assurer le suivi. Ensuite, la CIAQ a été rendue opérationnelle par la nomination de son responsable et de ses membres (INMeS 2). La CIAQ est, de ce fait, devenue l'un des principaux organes de pilotage de l'INMeS consacré par l'arrêté rectoral portant règlement pédagogique de l'INMeS de l'UAC en ses articles 17 et 18 (UAC 10-12).

Avec l'appui technique du Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ) de l'UAC, les deux offres de formation de Licence Professionnelle en SIO de l'INMeS ont été réactualisées selon les directives du guide de codification de l'Unité d'Enseignement (UE) et de l'Elément Constitutif (EC), version de février 2016 du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO 2-11). Cette réactualisation avait consisté à restructurer les maquettes pédagogiques des dites offres de formation par répartition des UE, selon leurs contenus d'Enseignement-Apprentissage-Evaluation, en quatre grandes catégories que sont : **1-**les UE de connaissances fondamentales ; **2-**les UE de découverte ou de spécialité ; **3-** les UE de méthodologie et ; **4-** les UE de culture générale et, selon les spécificités de chacune des six semestres constitutifs du parcours de formation du cycle Licence du système LMD. Aussi, la structure générale des offres de formation a été revue selon le canevas type de rédaction d'une offre de

formation de l'Université d'Abomey-Calavi (CTVOF 1-14) comportant cinq grandes parties que sont : **1^{ère} partie** : Fondement/justification de l'offre de formation ; **2^{ème} partie** : Descriptif de l'offre de formation ; **3^{ème} partie** : Structure et contenu du programme ; **4^{ème} partie** : Descriptif des UE ; **5^{ème} partie** : Annexes.

Ensuite, le processus d'auto-évaluation des deux offres de formation a été conduite de juillet à décembre 2018 à l'aide du « Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » version révisée de mars 2018, **domaine A** concernant l'offre de formation en présentiel et qui comporte cinq champs répartis en 17 références, 82 critères et 99 preuves à fournir (CAMES 7-16) (Tableau 1), suivie de l'évaluation externe par des experts du CAMES. Cette auto-évaluation a été conduite par un comité ad'hoc de 11 membres dont ceux de la CIAQ de l'INMeS, créé et mis en place par la Direction de l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS 1-3). **Deux** rapports d'auto-évaluation (**un pour chacune des deux offres de formation**) ont été élaborés et les preuves manquantes ont été produites de façon concomitante durant le processus d'accréditation.

Tableau 1 : Champs, références, nombre de critères et de preuves à fournir du domaine A du Référentiel qualité du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Domaine A du Référentiel qualité du CAMES					
Champs		Références		Nombre de	
				Critères	Preuves à fournir
A.1	Le fondement/ justification de l'offre de formation	A.1.1	L'offre de formation répond à une demande de formation	07	07
		A.1.2	Des liens sont établis avec les milieux socioprofessionnels de la zone		
A.2	L'architecture de l'offre de formation	A.2.1	L'offre de formation est adaptée aux spécificités de l'environnement local, scientifique et socioprofessionnel et tient compte du contexte national et international.	19	27
		A.2.2	L'offre de formation est pertinente et en cohérence avec le projet de l'institution et ses ressources.		

		A.2.3	L'offre de formation comporte une ouverture pluridisciplinaire.		
A.3	L'inscription de l'offre de formation dans un cadre national, régional et international	A.3.1	L'institution participe à des réseaux nationaux, régionaux et internationaux ayant trait à la formation.	09	10
		A.3.2	L'offre de formation s'inscrit dans un cadre national et international.		
		A.3.3	L'institution développe des partenariats et passe des conventions avec des établissements au plan national, régional et international.		
A.4	L'organisation pédagogique de l'offre de formation	A.4.1.	L'organisation pédagogique est clairement définie et conforme aux exigences du LMD	44	51
		A.4.2	Les Unités d'Enseignement sont définies conformément aux normes du CAMES.		
		A.4.3	L'offre de formation établit clairement l'articulation entre la formation et la		

			recherche aux niveaux Master et Doctorat		
		A.4.4	Les outils et innovations pédagogiques sont régulièrement évalués		
		A.4.5	L'encadrement pédagogique est adéquat.		
		A.4.6	L'évaluation des apprentissages est clairement définie, respectée et diffusée.		
		A.4.7	Les enseignements font l'objet d'une évaluation régulière.		
		A.4.8	Les enseignements sont évalués par les étudiants.		
A.5	La qualité des résultats et des effets de la formation	A.5.1	Les résultats et effets de la formation sont évalués périodiquement	03	04
	05		17	82	99

Source : Extrait du Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, version révisée de Mars 2018 (CAMES 7-16).

Il faut préciser que l'auto-évaluation des deux offres de formation et la rédaction des rapports d'auto-évaluation se sont déroulées de façon chronologique comme le montre le tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : Déroulement des activités menées dans le cadre de l’auto-évaluation des deux offres de formation et de rédaction des rapports d’auto-évaluation

N°	Activités	Lieu	Dates
01	○ Création de la Cellule Interne d’Assurance Qualité (CIAQ) de l’INMeS (Note de service N°067-18/UAC/INMeS/DA/SG/SAP en date du 06 février 2018) ○ Nomination du Responsable et des membres de la Cellule Interne d’Assurance Qualité (CIAQ) de l’INMeS (Note de service N°068-18/UAC/INMeS/DA/SG/SAP en date du 06 février 2018)	INMeS	06 février 2018
02	Création d’un Comité ad’hoc chargé du pilotage du processus d’accréditation CAMES des deux offres de formation de Licence en Sciences Infirmières et en Sciences Obstétricales de l’INMeS de l’UAC (Note de service N°398-18/UAC/INMeS/DA/SG/CSAP en date du 29 juin 2018)	INMeS	29 juin 2018
03	○ Installation officielle des membres du comité ad’hoc de pilotage du processus d’accréditation des offres de formation de Licence en SIO de l’INMeS ; ○ Réactualisation et validation des deux offres de formation en SIO selon les directives du guide de codification de l’Unité d’Enseignement et de l’Elément Constitutif, version de février 2016 du REESAO.	Bohicon	4 au 05 juillet 2018

04	○ Séance d'information du Personnel enseignant et du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) de l'INMeS sur le processus d'accréditation des offres de formation de Licence en SIO ; ○ Présentation des membres du comité ad'hoc de pilotage du processus d'auto-évaluation.	INMeS	13 juillet 2018
05	○ Analyse des deux offres de formation à travers les champs A1 et A2 du Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, version révisée de Mars 2018 ; ○ Identification des écarts de preuves à fournir et planification des actions correctrices ; ○ Etude et validation du modèle de convention de partenariat entre l'INMeS et les structures sanitaires sites de stages cliniques hospitaliers des étudiants.	INMeS	20 juillet 2018
06	○ Analyse des deux offres de formation à travers les champs A3 et A4 du Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, version révisée de Mars 2018 ; ○ Identification des écarts de preuves à fournir et planification des actions correctrices.	INMeS	31 juillet 2018

07	○ Analyse des deux offres de formation à travers le champ A5 du Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, version révisée de Mars 2018 ; ○ Identification des écarts de preuves à fournir et planification des actions correctrices à mener.	INMeS	7 août 2018
08	Revue de tous les champs évalués (A1 à A5) et analyse des écarts de preuves et des actions correctrices à faire.	INMeS	22 août 2018
09	Revue documentaire des actions correctrices menées selon les critères et les preuves à fournir selon le Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, version révisée de Mars 2018.	INMeS	30 octobre au 02 novembre 2018
10	○ Finalisation de l'auto-évaluation des deux offres de formation ; ○ Adoption du modèle du canevas de rédaction des rapports d'autoévaluation des deux offres de formation ; ○ Amorce de rédaction des rapports d'auto-évaluation des deux offres de formation.	Bohicon	25 au 29 Décembre 2018
11	Première revue des actions correctrices menées et des preuves produites selon le Référentiel qualité du CAMES	INMeS	8 et 9 avril 2019
12	Préparation de l'atelier de finalisation des rapports d'auto-évaluation des deux offres de formation	INMeS	11 avril 2019

13	Rédaction des rapports d'auto-évaluation des deux offres de formation	INMeS	16 au 19 avril 2019
14	Deuxième revue des actions correctrices menées et des preuves produites selon le Référentiel qualité du CAMES	INMeS	30 mai 2019
15	Revue validée des preuves	INMeS	11 juin 2019

Résultats

Les deux offres de formation de Licence en SIO de l'INMeS ont été réactualisées puis validées par le Comité Technique de Validation des Offres de Formation (CTVOF) de l'UAC; leurs reconnaissances officielles ont été matérialisées par les décisions rectORAles N°062/UAC/SG/VR-AA/SE-CTVOF/SEOU portant création et organisation de la Licence en Science Obstétricale (Sage-Femme) à l'INMeS de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC 1-3) et N°063-18/UAC/SG/VR-AA/SE-CTVOF/SEOU portant création et organisation de la Licence en Science Infirmière (Infirmier d'Etat) à l'INMeS de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC 1-3).

L'auto-évaluation de ces offres de formation a permis de rassembler, à la date du 29 décembre 2018, 77 preuves pertinentes sur les 99 exigées par le CAMES, soit un taux de disponibilité de 78%. Des dysfonctionnements ont été constatés dans le dispositif pédagogique en place pour la mise en œuvre de ces deux offres de formation et des actions correctrices ont été donc menées afin de rendre disponibles, les preuves manquantes (Tableau 3).

Tableau 3 : Principaux disfonctionnements identifiés suite à l'auto-évaluation et principales actions correctrices effectuées

N°	Principaux disfonctionnements identifiés	Principales actions correctrices menées
01	Absence d'un cadre formel d'échanges entre les employeurs et les diplômés de l'INMeS	Organisation de rencontres d'échanges avec : ○ les employeurs des diplômés de l'INMeS: appréciation de leurs niveaux de compétences et propositions d'orientation de leur formation sur les compétences spécifiques recherchées (Référence A.4.7.; critère 5; preuve 1) ○ les diplômés de l'INMeS (Référence A.4.8.; critère 4; preuve 1 / Référence A.5.1.; critère 1; preuve 1)
02	Absence d'une base de données sur l'employabilité et le devenir des diplômés de l'INMeS	Conduite d'une étude sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'INMeS et leur devenir (Référence A.5.1.; critère 3 ; preuve 2)
03	Faible dynamique relationnelle entre d'autres institutions de formation en SIO et les sites de stage clinique hospitalier	Formalisation : ○ des contrats de partenariat avec d'autres institutions de formation en SIO (Référence A.2.2.; critère 3; preuve 1 / Référence A.3.3.; critère 2; preuve 1) ○ des conventions de stage avec les sites de stage clinique hospitalier (Référence A.4.1.; critère 6; preuve 1 / Référence A.4.3.; critère 4; preuve 2)

04	Absence de certains documents de pilotage des offres de formation	○ Conception et validation du document de politique de (d') • évaluation des programmes de formation en SIO (Référence A.4.7.; critère 2; preuve 1); • évaluation des enseignements par les étudiants (Référence A.4.7.; critère 1; preuve 1 / Référence A.4.8.; critère 1; preuve 1) ; • évaluation des apprentissages en Sciences Infirmières et Obstétricales (Référence A.4.6.; critère 1; preuve 1); ○ Conception et validation des supports de communication sur les objectifs, modalités et évaluations des projets et stages cliniques (Référence A.4.1.; critère 4; preuve 1) ○ Conception et validation de la grille d'évaluation des enseignements par les étudiants (Référence A.4.8.; critère 2; preuve 1)
----	---	---

05	Absence de stratégies fiables de communication entre les acteurs de la formation en SIO de l'INMeS	○ Création de : • la Cellule d'Accueil et d'Aide aux Etudiants-CAAE (Référence A.2.2.; critère 9; preuve 2) • la Cellule de Communication Interne et Externe (Référence A.4.6.; critère 1; preuve 2) ○ Conception et validation du document de politique de communication interne et externe de l'INMeS (Référence A.4.6.; critère 1; preuve 2). ○ Conception et validation du livret d'accueil de l'étudiant en SIO (Référence A.2.2.; critère 9; preuve 1)
06	Absence d'un plan de développement institutionnel	○ Conception et validation du Plan Stratégique de Développement (PSD) de l'INMeS 2018-2022 (Référence A.2.2.; critère 1; preuve 2)

L'analyse qualitative de la base de données des inscriptions des étudiants et des procès-verbaux de délibération des résultats d'enseignement-apprentissage-évaluation a permis de (d') : **1-** établir la liste des étudiants en difficultés (Référence A.2.2.; critère 9 ; preuve 3) ; la liste des étudiants par groupe pédagogique et selon leur provenance et leur nationalité de 2012-2013 à 2018-2019 (Référence A.2.3.; critère 2; preuve 1) ; la liste des étudiants qui ont bénéficié de passerelle (Référence A.2.2.; critère 10; preuves 1 et 3) et ; **2-** faire le rapport sur l'évolution des effectifs des étudiants des années académiques 2012-2013 à 2018-2019 (Référence A.2.2.; critère 8; preuve 1).

Avec la création de la Cellule pédagogique d'entité (Référence A.4.7.; critère 6; preuve 1), l'évaluation des enseignements par les apprenants est devenue systématique à la fin de l'enseignement de chaque Elément Constitutif d'une Unité d'Enseignement (Référence A.4.8.; critère 3 ; preuve 1). De même, les dossiers pédagogiques des enseignants ont été mis à jour (Référence A.4.3.; critère 2; preuve 1 / Référence A.4.5.; critère 1; preuve 1) et le dépôt des syllabi des cours par les enseignants est devenu obligatoire avant le démarrage de tout enseignement (Référence A.4.4.; critère 1; preuve 1) (INMeS, 1), ainsi que la signature d'un contrat individuel de prestation intellectuelle. Enfin, les offres de formation ont été accréditées par le CAMES, après l'évaluation externe, par la prise de l'Arrêté N°00124/2020/CAMES/SG/SS.

Discussion et conclusion

Le processus d'accréditation par le CAMES [des offres de formation](#) de Licence en Sciences Infirmières et en Sciences Obstétricales de l'INMeS a permis d'identifier les forces et les faiblesses du système de management des activités pédagogiques et d'y apporter les actions correctrices nécessaires. Cette accréditation, résultat d'une démarche qualité mise en place, est un facteur déterminant de la promotion de la qualité des soins et de la sécurité des patients par l'amélioration de la qualité de formation des Infirmiers et des Sages-Femmes.

En effet, selon Jourdain (27), l'accréditation est une procédure externe menée par un organisme indépendant (comme le CAMES par exemple) qui apprécie la qualité d'un établissement à l'aide d'indicateurs, de critères et de référentiels portant sur les procédures, les bonnes pratiques cliniques et les résultats des différents services. Sa réussite nécessite une volonté administrative de l'institution de formation, l'engagement de toutes les parties prenantes (internes et externes) du cycle

de formation et, des moyens financiers et logistiques. Pour Boudin (25), les facteurs clés du succès d'une démarche qualité (comme l'accréditation) sont l'implication de la direction (comme c'est le cas du décanat de l'INMeS), l'engagement de tous, la persévérance, la formalisation des procédures et la communication. Pour l'auteur (Boudin 25), la qualité est avant tout un état d'esprit, une démarche permanente où les femmes et les hommes ont une place prépondérante de par leur préparation, leur formation, leur information et leur motivation.

Les actions correctrices menées ont permis de faire asseoir une véritable culture de la démarche qualité au sein de l'INMeS par le développement progressif d'une posture de recherche de la qualité dans l'exécution des activités pédagogiques, académiques et administratives, notamment l'instauration d'un dialogue permanent entre les parties prenantes, tant internes qu'externes, du dispositif de formation; la traçabilité par l'élaboration de rapports, procès-verbaux et comptes rendus des activités et, le développement d'une culture d'archivage. Martinez (23) estime d'ailleurs que la qualité n'est plus seulement de fournir le meilleur produit ou service à ses clients, c'est d'abord un mode de management qui s'appuie sur une culture d'entreprise méthodique et sur une pratique quotidienne à tous les niveaux de la hiérarchie. Selon l'auteur (Martinez 23), le premier apport d'une démarche qualité, c'est la mobilisation du personnel autour d'un projet d'entreprise, ce qui a été le cas dans le cadre du processus d'accréditation des offres de formation de Licence de l'INMeS.

Le Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (CAMES 7-16) avait servi d'outil pour l'auto-évaluation des offres de formation, première étape de la démarche d'accréditation. Ceci montre la pertinence des résultats obtenus et l'importance des actions correctrices

menées. En effet, les référentiels sont des documents qui énoncent un ensemble d'exigences auxquelles un système d'assurance qualité doit répondre; des outils au service des démarches d'amélioration de la qualité. Ils sont donc des cadres pour la mise en place d'une démarche qualité et sont utilisés dans des activités d'évaluation qui permettent à la structure de se situer par rapport à ces exigences et objectifs (Martinez 23; de Chambine et Bertrand 33).

Remerciements

- Au Gouvernement du Royaume des Pays-Bas à travers l'Organisation néerlandaise pour l'internationalisation de l'éducation (NUFFIC) et le Centre pour l'innovation de l'éducation et de la formation (CINOP), en particulier au Coordonnateur Nord du projet NICHE BEN/184;

- Aux personnes ressources du Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ) et du Comité Technique de Validation des Offres de Formation (CTVOF) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Source de financement

Les auteurs remercient l'Organisation néerlandaise pour l'internationalisation de l'éducation (NUFFIC) et le Centre pour l'innovation de l'éducation et de la formation (CINOP) des Pays-Bas pour l'appui financier accordé à l'INMeS pour conduire le processus d'accréditation des offres de formation à travers le projet [NICHE/BEN/184](#) dénommé « Appui à la gestion totale de la qualité de la formation en soins infirmiers et obstétricaux au Bénin ».

Déclaration de conflits d'intérêts

Les auteurs déclarent qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts.

Travaux cités

- Agence de Gestion de la Formation et Ingénierie des Compétences.
Document cadre de la réforme du système de formation en sciences
et techniques médico-sociales au Bénin. (2008). 38p.
- Boudin, D. Les facteurs clés du succès d'une démarche qualité. (2001).
Revue Actualité et Dossier en Santé Publique-ADSP. N° 35 p25.
- Cellule Technique de Validation des Offres de Formation (...). Canevas
type de rédaction d'une offre de formation : Centre de Pédagogie
Universitaire et d'Assurance Qualité/Université d'Abomey-Calavi.
- Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur. Référentiel
qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des
établissements d'enseignement supérieur et de recherche, version
révisée de mars 2018. (2018).
- de Chambine, S. et Bertrand, D. Méthodologie d'élaboration de
référentiels qualité en secteur spécialisé. (2001). Revue Actualité et
Dossier en Santé Publique-ADSP. N° 35 p33
- Institut National Médico-Sanitaire. Note d'information N°542-
18/UAC/INMeS/D/DA/SG/CSAP du 10 octobre 2018 à
l'attention de tous les enseignants permanents ou vacataires de
l'INMeS portant dépôt des syllabi de cours. (2018).
- Institut National Médico-Sanitaire. Note de service N°067-
18/UAC/INMeS/DA/SG/SAP en date du 06 février 2018 portant
création de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de
l'INMeS. (2018).
- Institut National Médico-Sanitaire. Note de service N°068-
18/UAC/INMeS/DA/SG/SAP en date du 06 février 2018 portant
nomination du Responsable et des membres de la Cellule Interne
d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'INMeS. (2018).

- Institut National Médico-Sanitaire. Note de service N°398-18/UAC/INMeS/DA/SG/CSAP en date du 29 juin 2018 portant création d'un comité ad'hoc chargé du pilotage du processus d'accréditation CAMES des deux offres de formation de licence en sciences infirmières et obstétricales de l'INMeS de l'UAC. (2018).
- Jourdain, A. La qualité n'a pas de prix, mais elle a un coût. (2001). Revue Actualité et Dossier en Santé Publique-ADSP. N° 35 p27.
- Martinez, F. Du management de la qualité au management par la qualité. (2001). Revue Actualité et Dossier en Santé Publique-ADSP. N° 35 p23.
- Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest. Guide de codification de l'Unité d'Enseignement (UE) et de l'Elément Constitutif (EC), version de février 2016. (2016).
- Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone [SIDIIEF]. La qualité des soins et la sécurité des patients : une priorité mondiale. (2015). Montréal : SIDIIEF. 60 p.
- Université d'Abomey-Calavi. Arrêté rectoral N°012-19/SG/VR-AA/SEOU/047MESRS18 en date du 23 janvier 2019 portant règlement pédagogique de l'INMeS de l'UAC ; articles 17 et 18. (2019).
- Université d'Abomey-Calavi. Décision rectoriale N°062-18/UAC/SG/VR-AA/SE-CTVOF/SEOU portant création et organisation de la Licence en Sciences Infirmière et Obstétricale, Option Sage-Femme à l'INMeS de l'UAC. (2019).
- Université d'Abomey-Calavi. Décision rectoriale N°063-18/UAC/SG/VR-AA/SE-CTVOF/SEOU portant création et organisation de la Licence en Sciences Infirmière et Obstétricale, Option Infirmier d'Etat à l'INMeS de l'UAC. (2019).

Comment citer cet article / How to cite this article:

MLA : Otti, André, et al. "Accréditation des offres de formation de Licence en Sciences Infirmières et en Sciences Obstétricales de l'Institut National Médico-Sanitaire du Bénin : chemin parcouru et leçons apprises." *Uirtus*, vol. 4, no. 1, avr. 2024, pp. 110-130, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2024.2620>.